



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS  
DREAL Midi-Pyrénées  
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège  
4 avenue Didier Daurat – CS 40331  
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES  
tél : 05 61 15 39 96  
mél : [candice.joffres@developpement-durable.gouv.fr](mailto:candice.joffres@developpement-durable.gouv.fr)

Muret, le 17 octobre 2013

Le sous-préfet de Muret,

à

Mesdames et Messieurs les membres  
de la CSS LACROIX Sainte Foy

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) LACROIX Sainte Foy, qui se tiendra :

**Le vendredi 8 novembre 2013 à 09 h 30**

**à la Mairie de Sainte-Foy-de Peyrolières – Salle du conseil municipal**

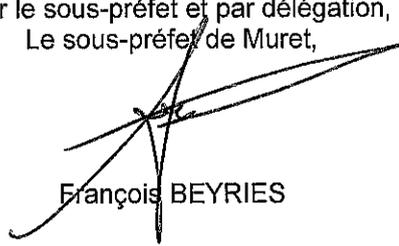
L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 21 février 2013 ;
- 2) Présentation de l'étude de dangers de la société Lacroix Ruggieri ;
- 3) Présentation des résultats des campagnes de mesures de bruit réalisées par la société Lacroix Ruggieri ;
- 4) Bilan annuel des activités de la société Lacroix Ruggieri ;
- 5) Bilan des actions de l'Inspection des Installations Classées ;
- 6) Suite du PPRT : points d'actualité ;
- 7) Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet et par délégation,  
Le sous-préfet de Muret,



François BEYRIES